



ÉCLAIRAGE SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT

L'adhésion des entreprises aux réglementations d'urbanisme est une des principales clés de succès d'une stratégie de développement local. La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur facilite votre démarche en vous livrant une analyse des opportunités et des contraintes. Elle vous accompagne dans la mise en adéquation de vos orientations avec les besoins du tissu économique de votre territoire.

Les offres

SOLUCCIO



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

ÉCLAIRAGE SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT



CONFORTEZ VOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES !

»» Croisez les visions des acteurs de votre territoire pour emporter la plus large adhésion à vos axes de développement.



UNE MÉTHODOLOGIE QUI GARANTIT NEUTRALITÉ ET OBJECTIVITÉ

»» Après avoir reconstitué l'historique du dossier, la CCI Nice Côte d'Azur recueille pour vous les avis et contributions des parties prenantes impactées par votre projet d'urbanisme.

Vous recevez un avis rédigé, argumenté et, éventuellement enrichi d'analyses complémentaires (sur la réglementation, l'environnement, etc.), que vous pouvez exploiter dans la rédaction de vos PLU, SCOT ou autre programme d'aménagement.

L'avis rédigé est transmis par la CCI Nice Côte d'Azur aux parties prenantes interrogées dans le cadre de la consultation.



MODALITÉS ET TARIFS

»» Un premier rendez-vous de cadrage avec votre Conseiller CCI Nice Côte d'Azur pour bien comprendre vos enjeux et préciser le périmètre ainsi que les modalités de la consultation.

Pour aller plus loin :

- Consultation de chefs d'entreprise
- Etudes sur mesure

Informations pratiques

Contactez la CCI Nice Côte d'Azur pour obtenir un éclairage sur les documents d'urbanisme et d'aménagement : urbanisme@cote-azur.cci.fr

Retrouvez toute l'actualité économique, l'agenda et les événements business sur notre site internet : www.cote-azur.cci.fr

20 Bd Carabacel - 06005 Nice
04 93 13 73 00 | allocci@cote-azur.cci.fr



CCI NICE
CÔTE D'AZUR